F15 Fourniture et livraison de 6 buggys 6 places

Fourniture

Répondant à une priorité commune de l'Union européenne et du Sénégal, le Projet entend par une approche globale, inclusive et concertée contribuer à renforcer les capacités des forces de sécurité intérieure en termes de prévention, renseignement et lutte contre les trafics illicites aux frontières, et la criminalité organisée, y compris le trafic de migrants et la traite des êtres humains et le terrorisme. Pour cela, il mobilise les ministères de l'Intérieur (police), des Forces armées (gendarmerie), de la Justice, des Finances et du Budget (douane, CENTIF/anti-blanchiment).

Le POC II poursuit la consolidation des forces de sécurité et judiciaires initiées par les projets SENSEC-UE et POC en appuyant les services spécialisés qui combattent cette criminalité organisée de façon principale (la DNLT, la DPJ, la gendarmerie nationale) ou concourante (douane, CENTIF, le CNLTP et le CILMI).

S'agissant d'une criminalité transfrontalière, les coopérations régionales policières et leur corollaire judiciaire sont bien entendu pris en compte.

Le projet s'articule autour de 5 Axes spécifiques :

AS1 : Renforcer le dispositif de lutte contre le trafic illicite de migrants et la traite des êtres humains au Sénégal en consolidant les compétences des forces de sécurité.

AS2 : Améliorer et densifier le dispositif territorial des forces de sécurité en vue d'un renforcement des contrôles et de la surveillance des frontières terrestres et l'optimisation de la gestion interne.

AS3 : Accompagner les forces de défense dans la montée en puissance du dispositif de secours en mer et la sécurisation de la frontière maritime avec la nécessité d'une approche intégrée qui prend en compte les aspects opérationnels, juridiques et humanitaires

AS4 : Protection des victimes par une approche multidisciplinaire impliquant des institutions gouvernementales, des organisations non gouvernementales, et des acteurs de la société civile.

AS5 : Sensibiliser sur les risques associés à la migration illégale de manière proactive et continue. Par une approche multidimensionnelle intégrant communication, éducation, collaboration communautaire et plaidoyer.

DÉBUT DE DÉPÔT

17 Juillet 2025

DATE LIMITE DE RÉPONSE

29 Août 2025

BUDGET DU MARCHÉ

DURÉE DU PROJET

3 Mois

Zone d'intervention

Afrique



Dans le cadre de son axe 2, le programme POC II lance le marché F15 pour acquérir 6 buggys 6 places pour la gendarmerie sénégalaise

Pour télécharger le dossier d'appel d'offres merci de vous connecter à partir de ce lien en indiquant le mot de passe: **DAOF15**

question reçue le 29/07/2025:

Pouvons-nous s`il vous plait savoir si seulement les modèles équipés de différentiel avant à verrouillage automatique sont acceptables, vu que cette option n`est disponible que chez un seul constructeur de buggies, tous les autres, bien en étant conformes sur tous les autres points, offres des différentiels avant a verrouillage manuel.

réponse:

je vous confirme que seul les modèles équipés de différentiel avant à verrouillage automatique sont acceptables. Plusieurs constructeurs en proposent à la vente.

Question reçue le 01/08/2025:

Avec la phrase : Différentiel avant à verrouillage automatique, est-ce que vous voulez dire que le véhicule en question est équipé d`un système électrique pour le verrouillage du différentiel avant, que l`utilisateur peut enclencher en appuyant sur un bouton, ou que le véhicule verrouille lui-même le différentiel avant sans intervention de l`utilisateur.

réponse:

Je vous confirme que nous souhaitons que cela soit automatique sans intervention de l'utilisateur .

Question reçue le 19/08:

nous souhaiterions savoir si notre société, bien que basée en Mauritanie, est éligible pour participer à cet appel d'offres au Sénégal.

r**éponse: Dans le cadre de notre marché buggy, la participation est la suivante:**

« La participation au marché est ouverte aux personnes morales (participant soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires) :

Les biens et le matériel fournis dans le cadre de ce marché, financés au titre du nouveau cadre financier pluriannuel pour la période 2021-2027 de l'Union européenne (NDICI)sont totalement déliés et peuvent provenir de n'importe quel pays. »

En d'autres termes, les fournitures peuvent être de n'importe quelle nationalité.

Néanmoins, le fournisseur doit être éligible. Et dans notre cas si l'entité est enregistrée en Mauritanie, alors elle est également éligible.

Le marché a été attribué à Actuel Service 7 pour un montant de 148 395 €.